



Canada  
Province de Québec  
MRC de Lac-Saint-Jean-Est  
MUNICIPALITÉ DE LAMARCHE

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Lamarche tenue le lundi, 19 décembre 2022 à 19h15, au lieu des sessions du conseil sous la présidence de M. Michel Bergeron, maire, et à laquelle il y a quorum légal.

Sont présent-e-s

Madame la conseillère Lili Côté  
Messieurs les conseillers Lucien Boily, Dany Boucher, Jean-Pierre Ménard, Jean-Denis Morel

Sont absent-e-s

Madame la conseillère Chantal Laporte

Est également présent

M. Hendrick M. Larouche, directeur général

1. MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h15 par M. Michel Bergeron, maire.

257-12-22 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Pierre Ménard  
APPUYÉ PAR madame la conseillère Lili Côté

Et résolu;

D'adopter l'ordre du jour tel que lu par M. Hendrick M. Larouche, directeur général

**ORDRE DU JOUR**

1. *Mot de bienvenue et ouverture de la séance*
2. *Lecture et adoption de l'ordre du jour*
3. *Adoption du budget 2023*
4. *Période de questions*
5. *Levée de l'assemblée*

258-12-22 3. ADOPTION DU BUDGET 2023

<b>REVENUS</b>	<b>BUDGET</b>	
	2022	2023
TAXES MUNICIPALES		

TAXES FONCIÈRES	\$665 616	\$707 840
EAU	\$55 440	\$60 040
EAUX USÉES ET ÉGOÛTS	\$28 600	\$30 800
ORDURES ET RÉCUPÉRATION	\$92 833	\$121 244
SURETÉ DU QUÉBEC	\$49 157	\$53 218
PISCINES	\$800	\$750
TAXES DÉNEIGEMENT	\$74 778	\$72 644
TOTAL DES TAXES MUNICIPALES	\$967 224	\$1 046 536
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES	\$43 178	\$48 178
SERVICES RENDUS	\$1 650	\$12 000
PERMIS, IMPOSITION DE DROITS ET INTÉRÊTS	\$149 250	\$249 174
TRANSFERTS DES GOUVERNEMENTS	\$199 627	\$207 962
<b><u>TOTAL DES REVENUS</u></b>	<b><u>\$1 360 929</u></b>	<b><u>\$1 563 850</u></b>
<b><u>DÉPENSES</u></b>	BUDGET	BUDGET
-	2022	2023
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	\$311 588	\$366 250
SÉCURITÉ PUBLIQUE	\$91 993	\$103 700
TRANSPORT	\$400 305	\$434 233
HYGIÈNE DU MILIEU	\$204 599	\$199 326
URBANISME ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	\$100 011	\$66 788
LOISIRS ET CULTURE	\$126 544	\$127 808
FRAIS DE FINANCEMENT	\$44 331	\$64 544
REMBOURSEMENT DE CAPITAL ET AFFECTATIONS	\$81 558	\$201 201
<b><u>TOTAL DES DÉPENSES</u></b>	<b><u>\$1 360 929</u></b>	<b><u>\$1 563 850</u></b>

IL  
EST

PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Lucien Boily  
 APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Dany Boucher  
 ET RÉSOLU

Que les prévisions budgétaires 2023 soient adoptées tel que déposées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### 4. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 19h23 et se termine à 19h26

#### 259-12-22 5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les points à l'ordre du jour étant épuisés;

EN CONSÉQUENCE,  
 IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Denis Morel

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la séance soit levée. Il est 19h30.

Nous soussignés, monsieur Michel Bergeron, maire à la municipalité de Lamarche et monsieur Hendrick Martel-Larouche, directeur général et greffier-trésorier ayant signés le présent procès-verbal, reconnaissons et considérons avoir signé toutes les résolutions qu'y sont contenues.

---

Monsieur Michel Bergeron, maire

---

M. Hendrick Martel-Larouche, directeur général et greffier-trésorier